

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 18 décembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 12 décembre 2024 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 31**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 33**

**Étaient présents :** Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, Yves PIET, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

**Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir :** Lydie OLIVE a donné pouvoir à Christine SALMON, Jérémie DESGUEE a donné pouvoir à Christian VENGEONS.

**Étaient absents excusés :** Christian HAURET, François REPEL.

**Étaient absents :** Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Véronique BOUÉ, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, David PICCAND, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Yvonne LE GAC, Josiane LECUYER, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## **DELIBERATION 20241218-16 : ENV\_PCAET\_APPEL A PROJETS "ACTIONS D'INTERET PEDAGOGIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE" : LANCEMENT\_2025**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Pré-Bocage Intercom,

Vu la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015, précisant l'obligation pour les EPCI de plus de 20 000 habitants à élaborer, à l'échelle de leur territoire, un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;

Vu l'adoption du PCAET le 5 février 2020 par délibération du conseil communautaire de Pré-Bocage Intercom ;

Considérant la volonté de la collectivité à mettre en œuvre des actions pour faciliter l'émergence de projets en faveur de la biodiversité ;

Considérant l'avis favorable des membres de la commission Environnement réunis les 7 et 28 novembre 2024,

### **Contexte**

Dans le cadre des compétences confiées à la Communauté de Communes du Pré Bocage en faveur d'une politique de Développement Durable à l'échelle du territoire, Pré-Bocage Intercom (PBI) lance son premier appel à projets à destination de son territoire.

Ainsi, la Communauté de Communes souhaite faciliter l'émergence de projets en faveur de la biodiversité et en direction du grand public et/ou des jeunes, projets ayant un intérêt pédagogique et écologique ayant un fort impact sur la biodiversité.

### **Objet de l'Appel à Projets**

Cet appel à projets (AAP) a pour but de permettre aux communes, associations, établissements scolaires de PBI de bénéficier d'un budget complémentaire pour financer un projet qui s'inscrit dans la politique de développement durable menée par PBI et répond aux critères définis dans de dossier de candidature du présent appel à projets.

Les projets éligibles sont les actions d'intérêt pédagogique en faveur de la biodiversité.

### **A qui est ouvert cet AAP ?**

L'appel à projets s'adresse uniquement aux Communes, associations, écoles et collèges, situés sur le territoire de PBI.

### **Modalités de soutien de l'intercommunalité**

L'aide de la Communauté de Communes de PBI prendra la forme d'une subvention à hauteur de 50 % du coût HT du projet présenté dans la limite de 2 000 € par projet.

L'enveloppe allouée à cet Appel A Projet est de 14 700 € pour l'année 2025.

### **Calendrier**

Les dossiers de candidature devront être envoyés sous forme électronique ou déposés sous forme papier impérativement avant la date limite de dépôt le : Vendredi 25 avril 2025 à 12h00

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas instruit.

Les projets retenus seront proposés au vote des élus de Pré-Bocage Intercom lors du conseil communautaire du 25 juin 2025 (sous réserve du changement de date de l'instance).

### **Sélection des projets**

Le suivi des dossiers sera effectué par le service Développement Durable et par la commission ad-hoc. La sélection se fera en commission Environnement le 12 juin 2025 (sous réserve du changement de date de l'instance).

### **Critères de sélection des dossiers**

Les critères de sélection sont détaillés dans le dossier de candidature (partie Règlement)

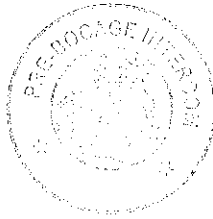
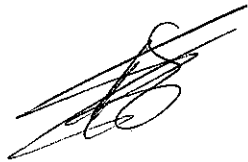
Le dossier de candidature (Règlement et Formulaire de candidature) ainsi que la convention d'attribution proposés sont disponibles sur l'espace élus.

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- **D'APPROUVER** le lancement de l'appel à projets "actions d'intérêt pédagogique en faveur de la biodiversité" dans les dispositions énoncées dans le dossier de candidature
- **DE DIRE** que le calendrier de cet appel à projets est le suivant :
  - Date limite de dépôt des candidatures le : Vendredi 25 avril 2025 à 12h00 ;
  - Etude des candidatures en commission Environnement : 12 juin 2025 ;
  - Validation des lauréats en conseil communautaire : 25 juin 2025 ;
  - Date limite de mise en œuvre des actions : 31 décembre 2026
- **DE VALIDER** les modalités de la convention d'attribution
- **DE DIRE** que les crédits alloués à cet appel à projets seront prévus au budget 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents y afférent

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Annick SOLIER



Le Président,  
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20241218-20241218-16\_DEL-DE  
Date de télétransmission : 24/12/2024  
Date de réception préfecture : 24/12/2024

## APPEL A PROJETS « ACTIONS D'INTERET PEDAGOGIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE » ÉDITION 2025

### DOSSIER DE CANDIDATURE

## REGLEMENT

### À DESTINATION DES COMMUNES, ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE DE PRE-BOCAGE INTERCOM

*Dans le cadre des compétences confiées à la Communauté de Communes du Pré Bocage en faveur d'une politique de Développement Durable à l'échelle du territoire, Pré-Bocage Intercom (PBI) lance la 3<sup>ème</sup> édition de son appel à projets « Actions d'intérêt pédagogique en faveur de la biodiversité ».*

*Ainsi, la Communauté de Communes souhaite faciliter l'émergence de projets communaux, associatifs et scolaires en faveur de la biodiversité et en direction du grand public et/ou des jeunes, projets ayant un intérêt pédagogique et écologique ayant un fort impact sur la biodiversité.*

#### **La biodiversité, c'est quoi ? (source biodiversite.gouv.fr)**

*La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Nous, humains, appartenons à une espèce qui constitue l'un des fils de ce tissu.*

**La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète.** Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes et entre ces organismes et leurs milieux de vie. Nous, les humains, appartenons à une espèce – Homo sapiens – qui constitue l'un des fils de ce tissu.

#### **Trois niveaux interdépendants**

*La notion même de biodiversité comprend trois niveaux interdépendants, c'est :*

- **la diversité des milieux de vie** à toutes les échelles - **des écosystèmes des océans, prairies, forêts... jusqu'au contenu des cellules en passant par la mare au fond de son jardin ou les espaces végétalisés en ville.**
- **la diversité des espèces** qui vivent dans ces milieux, qui sont en relation les unes avec les autres (prédation, coopération...) et avec leurs milieux de vie.
- **la diversité des individus au sein de chaque espèce** : autrement dit, nous sommes tous différents ! Les scientifiques parlent de diversité génétique pour ce troisième niveau.

## Quels projets sont concernés ?

Cet appel à projets (AAP) a pour but de permettre aux communes, associations, établissements scolaires (primaire et secondaire) situés sur le territoire de PBI de bénéficier d'un budget complémentaire pour financer un projet à vocation pédagogique en faveur de la Biodiversité qui s'inscrit dans la politique de développement durable menée par PBI.

## Qui peut déposer un dossier ?

L'appel à projets s'adresse aux communes, associations, établissements scolaires (primaire et secondaire) situés sur le territoire de PBI.

## Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature devront être envoyés sous forme électronique **ou** déposés/envoyés sous forme papier **impérativement avant la date limite de clôture fixée le :**

**Vendredi 25 avril 2025 à 12h00**

Pour le format numérique à : [resp.dev.durable@pbi14.fr](mailto:resp.dev.durable@pbi14.fr) (attention au volume des pièces jointes)

Pour le format papier à :

Pré-Bocage Intercom  
Service Développement Durable  
31 Rue de Vire – Aunay-sur-Odon  
14260 LES MONTS D'AUNAY

**VIGILANCE : Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas instruit.**

## Comment sont sélectionnés les projets ?

Le suivi des dossiers sera effectué par le service Développement Durable et par la commission ad-hoc.

Le comité de sélection sera composé des membres de la commission Environnement. Pour éviter tout conflit d'intérêt, les membres de la commission ayant un lien avec une ou des entités concernées ne pourront évaluer le projet de cette dernière, ne pourront participer au vote et s'engagent à garder confidentielles les informations communiquées en commission jusqu'au vote lors du conseil communautaire.

**La sélection se fera en commission environnement le 12 juin 2025.** Les projets retenus seront proposés au vote des élus de Pré-Bocage Intercom lors du **conseil communautaire du 25 juin 2025** (sauf changement de date de l'instance).

## Critères de sélection :

### 1. Critères d'éligibilité des projets retenus :

- ✓ Organisme / organisation situé sur le territoire de PBI
- ✓ Dépôt de la candidature avant la date limite de clôture
- ✓ Délai de mise en œuvre respecté : le projet doit être terminé au plus tard le 31 décembre 2026.

- ✓ Projet répondant aux critères ci-dessous :
  - Projet mené sur le territoire de PBI
  - Projet ayant un but pédagogique et/ou de sensibilisation
  - Projet en faveur de la biodiversité (Cf page 1)
- ✓ Présentation d'un budget prévisionnel équilibré de l'action avec plusieurs sources de financement (autofinancement et aide de PBI a minima)

## 2. Critères de jugement des projets (hiérarchisés) :

- ✓ Première candidature ou non au présent AAP,
- ✓ Impact positif sur la biodiversité (quel que soit le(s) niveau(x) visé(s)),
- ✓ Aspects pédagogiques (réalisation avec les scolaires, les habitants, etc),
- ✓ État d'avancement du projet,
- ✓ Caractère innovant du projet (nature du projet, action de sensibilisation, etc),
- ✓ Des indicateurs de suivi pertinents : nous attendons ici une véritable réflexion sur les indicateurs (réalisation ou non du projet, impact réel sur la biodiversité locale : populations animales en augmentation ...)

Tout critère rempli donne préférence au dossier lors de son évaluation.

## Éléments à produire :

- ✓ Dossier de candidature complet,
- ✓ RIB, SIRET,
- ✓ Délibération du conseil municipal relatif au projet présenté si le dossier est porté par une commune, du CA de l'association ou du conseil d'école ???? ...,

## A qui s'adresser si vous avez une question ?

Au service Développement Durable de PBI. Par email [resp.dev.durable@pbi14.fr](mailto:resp.dev.durable@pbi14.fr) ou par téléphone (06 18 70 83 45).

## Modalités de soutien

L'aide de la Communauté de Communes de PBI prendra la forme d'une subvention à hauteur de 50 % du coût HT du projet dans la limite de 2 000 € par projet.

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

## Avez-vous déjà candidaté à une précédente édition du présent AAP ?

Si oui, en quelle année ?.....

### Porteur du projet

Entité : .....

Représentant légal: .....

Adresse : .....

Référent de ce dossier :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : ..... Téléphone : .....

Adresse postale : .....

### Partenaire principal

Oui  Non

Nom: .....

Champ d'activité principale de la structure : .....

Adresse postale : .....

Nom du référent de ce dossier :

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : ..... Téléphone : .....

Adresse postale : .....

### Autres partenaires ?

Oui  Non

Si oui, précisez :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....







## Financement du projet

Financement	Montant HT (en €)	Commentaire
<b>Coût total du projet</b>		
<b>Co-financeurs</b>	PBI (50 % max 2 000 €)	
	...	
	...	
<b>Autofinancement</b>		

(Précisez en commentaire si les co-financements sont acquis ou si les demandes sont en cours)

Budget prévisionnel du projet : Joindre un budget détaillant les charges et recettes du projet. Pour rappel, le budget prévisionnel du projet doit-être équilibré.

## Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande

Je soussigné(e), (nom et prénom) : .....

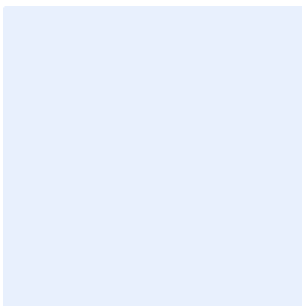
représentant(e) légal(e) de l'entité:.....

déclare :

- ✓ exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics
- ✓ demander une subvention de ..... € au titre du présent projet
- ✓ que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du bénéficiaire

Fait, le                                    À .....

Signature :



Insérez votre signature en cliquant dans le cadre ci-dessus